

**COMMUNE DE SAINT-SERVAIS**  
**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 16 juin 2022 à la salle ty léon, sous la présidence de Bernard MICHEL, Maire, en présence de tous les conseillers, à l'exception de David LE BORGNE, excusé.

Le secrétaire de séance est Thierry MAGUEREZ.

**Rénovation de l'église**

Compte rendu suite aux réunions de chantier du 30 mai et 13 juin 2022. L'inauguration des travaux aura lieu le 9 septembre à 18h00. La prochaine réunion de chantier est prévue le 27 juin prochain.

**Coût d'un élève pour l'année 2021/2022**

Suite au conseil dernier, un courrier explicatif a été adressé à chaque commune ayant des enfants à l'école à SAINT-SERVAIS et résidant sur leur commune.

**Devis : après étude des devis**

Accord du conseil pour :

Une brosse de désherbage alternatif. (Monsieur le Maire rappelle que toutes actions chimiques seront interdites dans les cimetières et terrains de foot à compter du 01.07.2022).

Un logiciel cimetière va être installé par 3Douest.

Photocopieur école : extension d'une garantie d'une année.

**Rentrée scolaire 2022-2023**

La commission d'appel d'offre est fixée au mercredi 22 juin à 18h00 en mairie pour étudier les réponses suite à l'appel d'offre pour la restauration en liaison froide réceptionné sur mégalis.

**Projet de MAM – Pôle enfance**

La vente du terrain va être signée prochainement.

**Révision carte communale**

Le conseil municipal doit rendre un avis sur le projet, conformément aux dispositions de l'article L.5211-57 du code général des collectivités territoriales. Accord du conseil.

**Simif : solution Infinity par JVS-Mairistem**

La société JVS-MAIRISTEM a proposé au SIMIF de remplacer la gamme HORIZON ON LINE par la gamme HORIZON INFINITY qui permet de passer d'un système d'acquisition de licence ou de mise à jour à un abonnement intégrant automatiquement toutes les évolutions réglementaires, technologiques et les futures versions de logiciels. L'éditeur assurera désormais l'assistance et la formation des utilisateurs sur sa nouvelle gamme. Accord des élus pour cette solution infinity.

**Réforme des règles de publicité des actes**

Introduite par l'ordonnance n°2021-13101 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements fait de la dématérialisation le mode de publicité de droits communs des actes. Les dispositions de ces deux textes, qui entrent en vigueur au 1er juillet 2022 modernisent, simplifient, clarifient et harmonisent les règles et les formalités de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation applicables aux actes locaux. Accord du Conseil.

**Questions diverses**

Voirie Kerheol : point sur la rétrocession de la voirie de l'association syndicale du lotissement à la commune. (dossier en cours)

Embauche de deux saisonniers pour cet été pour l'exposition gratuite des photos d'Albert PENNEC. Les horaires d'ouverture seront tous les jours de la semaine de 14h00 à 18h00 sauf le jeudi.

**Agenda**

➤ Saint-Servais en fête le 25 juin

➤ Vendredi 1<sup>er</sup> juillet : Inauguration de l'exposition des photos d'Albert PENNEC.

**Prochain conseil le 21 juillet 2022 à 20h30**